



## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Infirmier
<b>Emploi</b>	Infirmier
<b>Métier</b>	Infirmier
<b>% temps</b>	100%

Poste à pourvoir en CDD ou CDI. La Maison de l'Enfant et de la Famille est un dispositif expérimental. Sa date de fin est prévue en avril 2026 : les personnels en CDI exerçant pour ce dispositif seront donc susceptibles d'être affectés sur un autre poste à cette date (en cas d'arrêt momentané ou de non reconduction de l'expérimentation).

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	PEA
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	MEF – Maison de l'enfant et de la famille
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	UF 2572-M.E.F.

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

### 3.1. Hiérarchique

L'infirmier(e) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins. Par délégation, elle/il est placé(e) sous l'autorité de la Cadre Supérieure Assistante du Chef de Pôle PEA (Pôle Enfants et Adolescents) et de la Cadre de Santé de la MEF (Maison de l'enfant et de la Famille).

### 3.2. Fonctionnel

L'infirmier(e) est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle de la Cadre de Santé de l'Unité MEF, du médecin chef du pôle PEA et du médecin responsable de la MEF.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (TITRE IV).
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel.

Elle/il collabore dans le cadre de ses fonctions avec les membres de l'équipe pluri professionnelle ainsi qu'avec les partenaires de soins (centres hospitaliers des territoires concernés), acteurs de la Métropole et de la ville, acteurs et partenaires du premier recours (CPTS, CDS...), les acteurs du médico-social, l'Éducation Nationale etc.

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : cycle hebdomadaire 38h20.
- Repos fixes les weekends et jours fériés.
- Amplitude de travail : 8h-20h du lundi au vendredi.
- Horaires : 9h-17h, adaptabilité selon les nécessités de service.



## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

La MEF est adossée à la plateforme d'accueil téléphonique, dévaluation et d'orientation (POP) du pôle de pédopsychiatrie du CH le Vinatier. La MEF et POP composent le service POP-MEF. En pratique, la plateforme d'accueil téléphonique est mutualisée entre POP et MEF.

Le bâtiment administratif de la MEF est le bâtiment 504B (95 boulevard Pinel à Bron). Il est commun avec POP. Les agents exercent majoritairement sur les lieux d'accueil de la MEF qui sont à ce jour le centre de santé Jean-Goullard à Vaulx-en-Velin, la maison des services de la Métropole située à la Duchère et la maison médicale de garde de Vénissieux.

La création de la MEF s'effectue au titre d'un projet innovant piloté par la Direction générale de la santé. Comme suite aux Assises nationales en 2021 de la santé mentale et de la psychiatrie, et dans le cadre des dispositions de « l'article 51 » (« promouvoir des organisations innovantes contribuant à améliorer le parcours des patients, l'efficience du système de santé, l'accès au soin »), une Maison de l'Enfant et de la Famille a été créée et sa gestion a été confiée au CH le Vinatier.

Cette expérimentation a pour objet de tester sur le territoire de la Métropole de Lyon, un service en charge d'assurer l'animation autour de la santé des enfants de 3 à 11 ans :

- A partir de l'évaluation de leurs besoins de santé globale (psychique et somatique) ;
- A travers la mise en place en appui du premier recours, pour les enfants en ayant le plus besoin en mobilisant les bons acteurs sur des indications précises et de façon proportionnée.

La MEF concerne les enfants de 3-11 ans qui sont :

- soit non suivis par un médecin,
- soit orientés par un médecin en cas de situation complexe ou à problèmes multiples.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier(e) sera amené(e) à faire de l'accueil téléphonique sur la plateforme mutualisée POP-MEF. L'accueil téléphonique consiste en une écoute active de problème somatique ou psychique chez des enfants-ados. Les appelants sont la plupart du temps les parents ou des professionnels de l'Education Nationale ou du social.

L'infirmier(e) est également amené(e) à intervenir sur un ou plusieurs sites de la Métropole de Lyon pour y mener des actions d'orientation, d'évaluation/dépistage, d'accompagnement des patients et de leur famille.

Elle/il sera également amené(e) à participer à l'animation territoriale visant à favoriser l'information, la mobilisation et la coordination des professionnels du territoire autour de la santé globale (psychique et somatique) de l'enfant.

Elle/il participera aux deux grandes missions de la MEF : le suivi de parcours individuel et les actions collectives. Les suivis individuels se réalisent sur les 3 antennes de la MEF. Les ateliers collectifs se tiennent dans des structures partenaires (écoles, centres sociaux ...) situées sur le territoire de la Métropole de Lyon.

L'infirmier(e) sera amené(e) à travailler en transversalité avec les partenaires du soin et du champ médicosocial. L'appétence pour la clinique de l'enfant ainsi que des compétences pédiatriques sont requises.

L'équipe pluri professionnelle est composée de médecins, infirmier(e)s et cadre de santé.



## 7. MISSIONS

- Assurer, avec les autres professionnels de la MEF et de POP, une permanence téléphonique et/ou présente et / ou par visioconférence avec prise de RDV ou redirection vers les services concernés.
- Accueillir les familles, les enfants et autres partenaires.
- Établir une première évaluation qui peut amener à une évaluation approfondie par le médecin, voire des bilans complémentaires.
- Accompagner, coordonner et suivre le parcours de soins (notamment aider à la recherche de médecins traitants ; orienter vers d'autres professionnels de santé).
- Organiser et animer des groupes d'éducation à la santé, des groupes de parole, des groupes de renforcement des compétences psychosociales en lien avec des partenaires.
- Participer à l'animation du territoire/ Développer et consolider les liens partenariaux.
- Planifier l'activité et réaliser le recueil des données d'activité.

## 8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance du secteur de l'enfance et de ses spécificités ainsi que des acteurs des champs somatiques et (pédo) psychiatrique.
- Être autonome dans sa fonction, réactif et force de proposition.
- Avoir le sens de l'organisation et de la priorisation pour assurer une présence multi site, et apprécier la mobilité.
- Faire preuve d'adaptabilité et de compréhension avec les nombreux partenaires.
- Savoir s'adapter aux situations à complexité variable.
- Faire preuve d'empathie et d'écoute avec les patients/familles.
- Avoir des facilités rédactionnelles et communicationnelles.
- Réaliser les actions sur rôle propre et sur prescription médicale.
- Savoir animer des ateliers collectifs.
- Maîtriser des notions de promotion à la santé.

### 8.1. Diplôme Obligatoire

- Diplôme d'État d'Infirmier(e)

### 8.2. Connaissance spécifiques attendues

- Une expérience en pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est conseillée, étant donné le rattachement au pôle PEA et l'articulation envisagée si nécessaire avec les structures de soins pédopsychiatriques des trois établissements spécialisés.
- Permis B valide.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

PEA

**Modifications apportées par la nouvelle version**

- Nouvelle charte graphique
- Corrections à la marge

**Rédaction**

F. LANIER  
Cadre Supérieure Assistante Chef de  
Pôle PEA  
M-M. GEOFFRAY  
PH Pr Associée des Universités

**Vérification**

F. MARTIN  
Cadre Supérieur de Santé

**Validation**

PH. DUCHARME  
Coordonnateur Général des Soins